OCM Banane

Faut-il régionaliser l'aide compensatoire ?

Chaque année depuis 1993, entre 200 et 300 millions d'euros sont distribués aux producteurs européens de banane. Le mode de calcul de cette aide est inéquitable car il a « institutionnalisé » des revenus nets largement différents selon les régions européennes de production. La régionalisation de l'aide serait une des solutions pour réformer partiellement le système.

Le précédent numéro de ***FruiTrop*** proposait une analyse détaillée de l'aide compensatoire définitive pour l'année 2001. L'article soulignait alors que la relative faiblesse de l'aide et surtout la convergence des recettes moyennes entre principaux producteurs européens de banane ne favoriseraient pas le débat sur la réforme du système de l'aide. Le débat n'a pas eu lieu, tout concourt pourtant à l'ouvrir.

Revenus nets : des écarts considérables

Tout d'abord, cette aide est importante au regard des sommes versées au secteur européen des fruits et légumes : elle atteint en 2000 le cinquième des fonds de soutien. Ensuite, les réformes récentes, de la PAC en général et du soutien aux filières fruits et légumes en particulier, ont montré une réduction sensible des aides directes aux revenus. Ne vaut-il pas mieux de surcroît tenter de profiter du calme provoqué par la répartition « équitable » de l'aide 2001 entre les trois principaux producteurs (Martinique, Guadeloupe et Canaries) pour réfléchir à une réforme partielle du système ? Enfin, le mode de calcul lui-même est critiquable. Il génère des écarts de revenus nets considérables (prix de vente + aide compensatoire + complément d'aide) entre les différentes zones de production. En 2000, la Guadeloupe et la Martinique ont obtenu un revenu net de 617,10 euros/tonne contre 666,20 pour les Canaries. Ce système permet de surcompenser les pertes de recettes des uns et de sous compenser celles des autres dans des proportions très importantes (cf. ***FruiTrop*** n°81 pages 2 et 3). En 2000, par exemple, la Guadeloupe avait « perdu » plus de 23 euros/tonne, soit une perte sèche pour la filière de 2 millions d'euros. Dans le même temps, les Canaries, grandes bénéficiaires du système, ont été surcompensées de 26 euros/tonne, soit un gain de plus de 10 millions d'euros !

Régionalisation : une solution ?

Une des pistes de réflexion pour une réforme partielle du régime de soutien des producteurs européens pourrait être le recours à une régionalisation du calcul de l'aide. Actuellement, le règlement européen impose de verser le même niveau de compensation quel que soit le niveau de valorisation obtenu par les différentes régions de production. La régionalisation permettrait de calculer au plus juste la perte effective par zone de production et de la comparer au prix de vente effectif des bananes de cette région sur le marché européen, évitant ainsi les distorsions très importantes décrites ci-dessus. La régionalisation permettrait aux différentes régions de production de percevoir alors un revenu identique.

L'impact sur le budget européen serait relativement faible. En effet, si l'on avait appliqué la régionalisation depuis 1994, l'économie aurait été de 22,5 millions d'euros, soit moins de 1,5 % des sommes versées depuis 1994 (1,741 milliard d'euros). En revanche, à l'échelle des zones de production, l'impact d'une régionalisation sur chacune d'entre elles serait très sensible. Il y aurait les « gagnants », Martinique, Guadeloupe et Madère et les « perdants », avec en premier lieu les Canaries puis la Grèce. En effet, sur huit ans d'OCM Banane, les Canaries ont été surcompensées six fois et ont reçu une enveloppe supplémentaire de 63 millions d'euros. La Grèce, fournisseur pourtant très marginal du marché européen, affiche un bonus financier de plus de 6 millions d'euros. Entre 1994 et 1998, le système lui a même permis de toucher des aides alors que son prix de vente était largement supérieur à la recette forfaitaire de référence !

Un système vertueux mais dévoyé

Pourtant, le système actuel présente un intérêt substantiel, mais qui est largement dévoyé dans les faits. Un de ses objectifs était de pousser chaque producteur à améliorer sa propre compétitivité : plus son prix de vente serait supérieur à la moyenne européenne, plus son bonus individuel serait élevé. Pourtant, rares sont les producteurs qui ont joué le jeu. La majorité d'entre eux a vu dans cette disposition un système élitiste, alors qu'il serait préférable de le qualifier de méritoire ou de vertueux.

Les facteurs qui poussent au changement ou au statu-quo sont nombreux (voir page suivante). Il en est un que les producteurs français, et notamment martiniquais, considèrent comme rédhibitoire au changement : la régionalisation totale de l'aide. Cela consisterait à régionaliser le mode de calcul pour le prix (comparaison entre prix de vente par région et recette forfaitaire de référence), mais aussi pour les volumes. Chaque région de production serait limitée aux quantités indicatives définies pour chacune en 1993. Or, la Martinique dépasse depuis longtemps ses propres quantités, profitant, comme le système le permet, des volumes non utilisés, notamment par la Guadeloupe. La création d'un quota France globalisant ceux de la Martinique et de la Guadeloupe pourrait lever les réticences. Un tel quota existe déjà pour l'Espagne.

On le voit, le débat n'est pas simple. Raison de plus pour que les producteurs européens au sein de leurs structures professionnelles y réfléchissent et travaillent à une proposition dans un climat serein plutôt que dans l'urgence. ***FruiTrop*** a ouvert le débat et ne manquera pas de venir y apporter ses analyses ■

Denis Lœillet, Cirad-flhor
denis.loeillet@cirad.fr

OCM Banane Faut-il régionaliser l'aide compensatoire ?

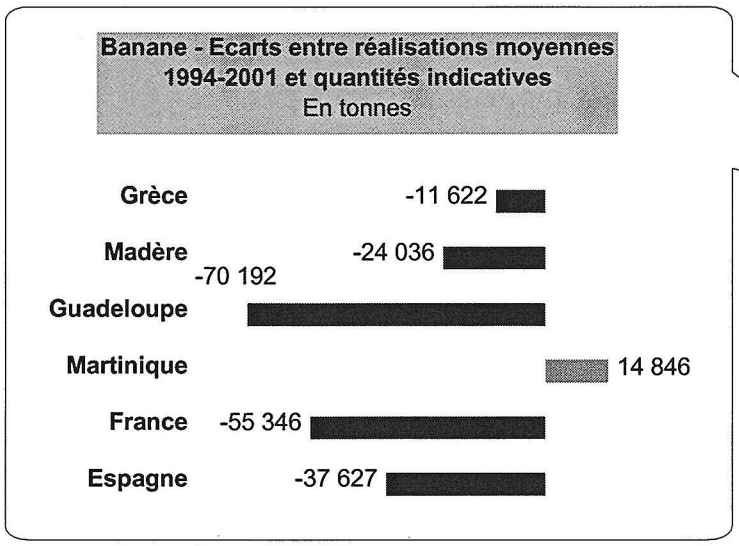

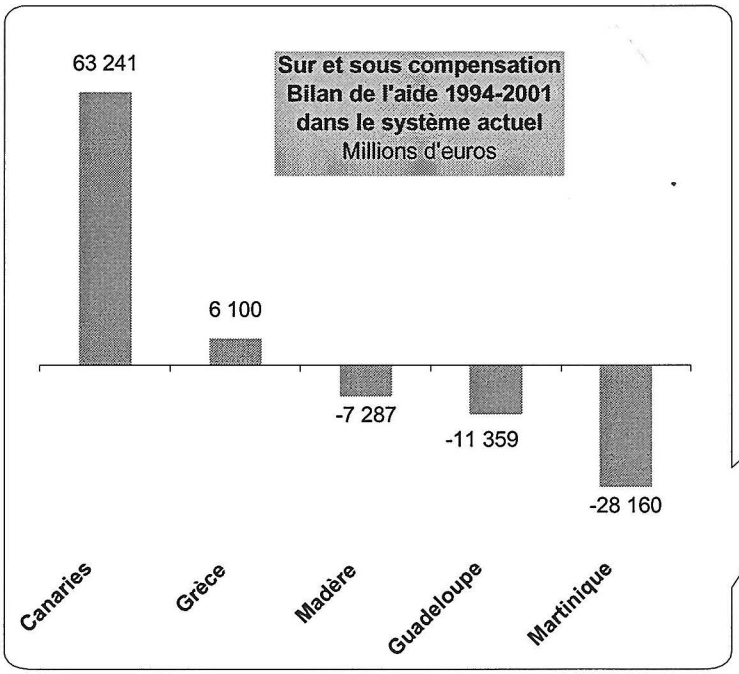

Pour le statu quo

Risque de passer à une régionalisation totale de l'aide avec un retour, pour chaque région de production, dans la limite des quantités indicatives décidées en 1993. Martinique très pénalisée.

Position Canaries

Mesures permettant d'améliorer la valorisation des bananes canariennes en Europe :

- plan marketing ambitieux ;
- la surcompensation permet de mener des actions commerciales et marketing ;
- réduction du nombre d'organisations de producteurs : une dizaine contre plus de 20 aujourd'hui.

Bilan financier 1994-2001 **favorable** aux Canaries et à la Grèce.

Source : Observatoire des marchés Cirad-flhor, Eurostat, Commission européenne

Pour la régionalisation

Niveau « raisonnable » de l'aide définitive 2001…

… et recette moyenne 2001 quasi identique entre les trois principales régions de production (Canaries, Martinique et Guadeloupe).

Globalisation des quotas Martinique et Guadeloupe dans un quota France.

Position Canaries

Tendance des prix 2002 (5 premiers mois) qui plaide pour un système régionalisé surtout si la tendance dépressionnaire du marché se confirme à moyen terme.

Volonté affichée d'encadrer l'activité bananière :

- exclusion des nouvelles plantations aux Canaries du régime de l'aide ;
- réduction du nombre d'organisations de producteurs : une dizaine contre plus de 20 aujourd'hui ;
- limitation de l'attractivité du secteur bananier aux

Bilan financier 1994-2001 **défavorable** à la Martinique, à la Guadeloupe et à Madère.

La Commission européenne pousse à une réforme dans le but d'encadrer les dépenses (limitation et plafonnement).
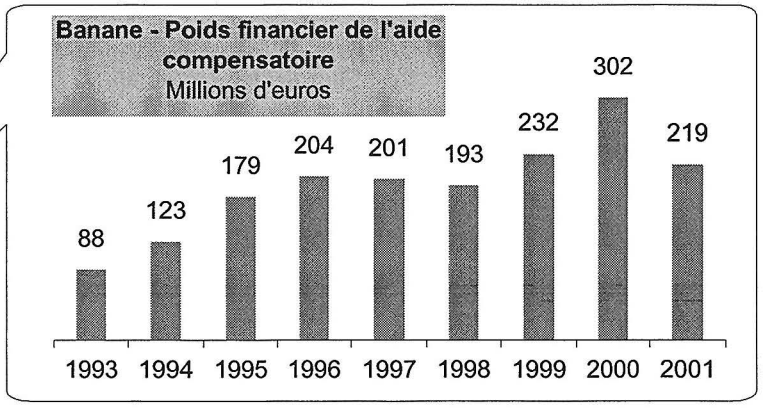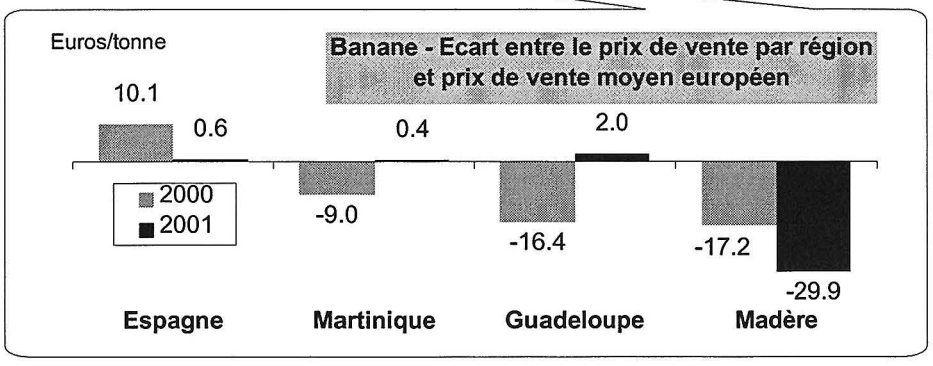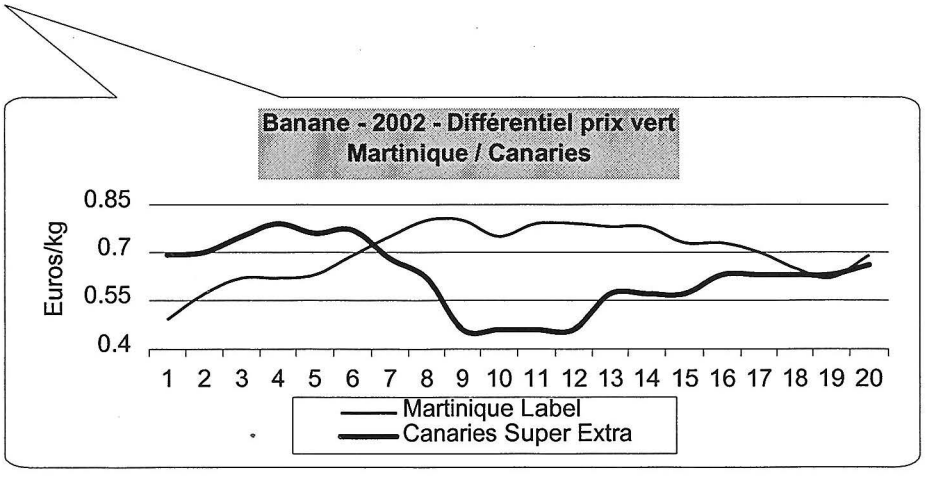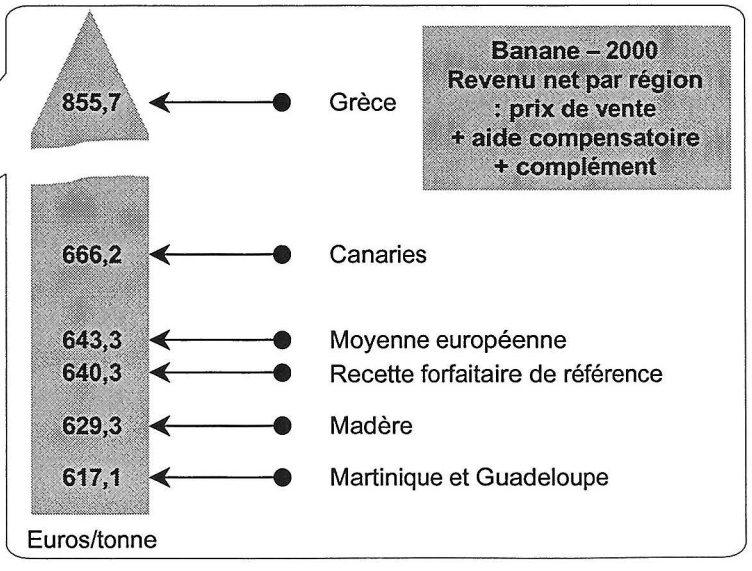
Écarts considérables entre les revenus nets.